

MCKENZIE, D. F. *La bibliographie et la sociologie des textes.*  
Traduit de l'anglais par Marc Amfreville. Préface de Roger  
Chartier. [Paris] Éditions du Cercle de la Librairie [1991]. 119 p.

Jean-Rémi Brault

Volume 40, numéro 1, janvier–mars 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033430ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033430ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la  
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J.-R. (1994). Compte rendu de [MCKENZIE, D. F. *La bibliographie et la sociologie des textes*. Traduit de l'anglais par Marc Amfreville. Préface de Roger Chartier. [Paris] Éditions du Cercle de la Librairie [1991]. 119 p.] *Documentation et bibliothèques*, 40(1), 54–55. <https://doi.org/10.7202/1033430ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le chapitre cinq précise les mentions obligatoires: nom du détenteur des droits d'auteur et nom du photographe. On indique aussi les mentions recommandées telles que les limites d'utilisation à faire figurer sur la photographie.

Au chapitre six, on distingue les trois grands modes de communication des supports photographiques: la cession, le prêt et la location.

Le chapitre sept explique comment facturer les droits d'auteur et les frais de gestion.

Portant sur les conditions générales de communication, le chapitre huit définit les rapports entre la photothèque et ses utilisateurs en précisant les obligations et les responsabilités de chacun.

Le neuvième chapitre est consacré à l'élaboration des bordereaux de communication. Ceux-ci fixent par écrit les conditions de communication ainsi que les coordonnées des utilisateurs et précisent les sanctions encourues en cas de non-respect de ces conditions.

Il est question au chapitre 10 de l'élaboration du tarif. On y distingue les frais techniques de laboratoire perçus pour la duplication des documents des droits d'utilisation (droits d'auteur ou frais de gestion).

Les deux derniers chapitres portent sur des questions juridiques. Intitulé «Droit d'auteur en photographie», le chapitre onze présente la législation (française) sur le droit d'auteur comme le cadre juridique dans lequel se situent les rapports entre une photothèque et ses utilisateurs. Le chapitre douze porte sur les droits que le photographe doit respecter: droit de la personne photographiée, droit du propriétaire du bien photographié, droit de l'auteur de l'oeuvre photographiée (peinture, sculpture, etc.)

Les six premières annexes présentent des textes juridiques: 1) Loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique modifiée par la loi du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteur (extraits); Loi du 17 juillet 1970 tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens (extraits); Droits d'auteur et activités ad-

ministratives, par André Kerever (extraits); Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques (extraits); Convention universelle sur le droit d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971; Loi du 8 juillet 1964 sur l'application du principe de réciprocité en matière de protection du droit d'auteur.

On trouve à l'annexe 7, le Code des usages en matière d'illustration photographique du Comité français du droit d'auteur des photographes.

Une «sélection bibliographique» d'une vingtaine d'ouvrages essentiels termine l'ouvrage.

Comme il repose sur le contexte juridique français, ce petit guide, fort bien fait par ailleurs -- nous avons particulièrement apprécié la clarté de sa présentation --, ne peut s'appliquer tel quel au Canada. Il pourra toutefois servir d'inspiration aux photothécaires qui, dans le milieu, voudraient rédiger des règles, adaptées au contexte, pour la communication de photographies au public.

### Jacques Demers

Services documentaires multimédia  
Montréal

---

**MCKENZIE, D. F. *La bibliographie et la sociologie des textes*. Traduit de l'anglais par Marc Amfreville. Préface de Roger Chartier. [Paris] Éditions du Cercle de la Librairie [1991]. 119 p.**

---

L'auteur de ce petit volume est originaire de la Nouvelle-Zélande et enseigne la bibliographie et la critique textuelle à l'Université d'Oxford, en Angleterre. On y a regroupé les textes de trois conférences données à la British Library, dans le cadre des «Panizzi Lectures». Ils s'intitulent «Le livre comme forme expressive», «La fiole brisée: les textes qui ne sont pas des livres», et «Dialectique de la bibliographie aujourd'hui».

Avant de réfléchir sur ces trois textes, il faut s'arrêter un instant à la remarquable préface de Roger Chartier. L'auteur McKenzie affirme avec raison que «ses commentaires finissent par constituer un

essai à part entière». En soi, cette préface rend compte du contenu du volume, explicite les thèses de McKenzie, et même illustre, comme seul le co-responsable de *l'Histoire de l'édition française* pouvait le faire, «l'importance vitale d'une histoire du livre dans toute tentative de restitution du passé». À l'instar de tout véritable historien, Chartier situe l'objet de sa recherche dans le contexte plus global de la discipline spécifique qu'il désire étudier. Pour lui, comme pour McKenzie, l'objet de la bibliographie réside dans «l'inventaire et l'interprétation de données formelles mises au service de l'édition de textes».

Et précisément, c'est le sujet que McKenzie développe longuement dans sa première conférence. Après avoir rappelé la définition que le spécialiste Walter Greg donnait de la bibliographie: «l'objet des recherches du bibliographe est une série de papiers ou de parchemins couverts de certains signes écrits ou imprimés», McKenzie propose de définir la bibliographie comme «la discipline qui étudie les textes en tant que formes conservées, ainsi que leurs processus de transmission, de la production à la réception». Or, ce qui est également fondamental, c'est le fait que l'auteur inclut «sous le terme textes, toutes les informations verbales, visuelles, orales et numériques, sous la forme de cartes, de pages imprimées, de partitions, d'archives sonores, de films, de cassettes vidéo, de banques de données informatiques, bref tout ce qui va de l'épigraphe aux techniques les plus avancées de discographie». Et il ajoute: «Toutes ces formes nouvelles constituent pour la bibliographie un défi qu'elle se doit de relever». Notons également, en passant, que «toutes ces formes nouvelles» doivent figurer dans la panoplie des «documents» dont toute bibliothèque doit se préoccuper, c'est-à-dire acquérir et rendre disponible.

La définition de McKenzie a aussi le mérite de replacer la bibliographie dans une perspective contemporaine, sinon prospective. Le livre devient ainsi un document qui permet de retenir le lien entre le signifié et le signifiant, celui-ci étant entendu dans toute sa diversité possible. Il s'en suit que la tâche -- et le devoir -- du bibliographe l'oblige à une plus grande fidélité aux formes physiques données au texte.

En abordant sa deuxième conférence, d'entrée de jeu, McKenzie poursuit la même réflexion en rappelant avec élégance que «la fiole brisée», c'est celle dans laquelle «Milton dit des livres qu'ils ont pouvoir de vie car ils préservent dans une fiole le principe et l'extrait à l'état le plus pur du cerveau qui les a produits [...] un bon livre est le sang vivant d'un esprit, embaumé et précieusement conservé, en vue d'une vie au-delà de la vie».

Or, précisément, la fiole est brisée, elle a éclaté, elle a libéré les richesses qu'elle retenait. Et ces richesses se retrouvent dans le livre qui, selon Milton, est «une forme qui, pour sacrée qu'elle soit, ne doit pas moins être expressive et qui, de façon transparente, doit donner accès à sa signification essentielle». Pour l'auteur, il faut le rappeler, le livre n'est pas seulement le document imprimé. C'est le document porteur d'un message, témoin matériel d'une pensée qui, elle, ne l'est pas. C'est ce document «signé» par les Maoris, en vertu duquel ils cédaient et leurs terres et leurs relations à leurs terres, document «qui conféra aux Britanniques leur souveraineté sur la Nouvelle-Zélande». Or, cette «signature», c'est celle d'analphabètes! La fiole était brisée. Le document, ce sont les cartes [géographiques] qui posent elles aussi «le problème de l'intention de l'auteur et de la réponse du lecteur». Car, «elles établissent des relations précises entre les divers éléments physiques qu'elles représentent en tant que textes et, en présupposant une lecture correcte, elles instituent également une relation précise entre le lecteur et le texte».

Et puis, l'auteur analyse l'itinéraire, le message livré par la fiole brisée, «du statut textuel des images» et, en particulier, de la photographie, que Roland Barthes «considère comme un prolongement de l'art de la gravure», signifiante «grâce à un fonds culturel commun de signes codés». La fiole brisée ne livre que les trésors qu'elle contenait.

La troisième conférence de McKenzie, rappelons-le, traitait de «la dialectique de la bibliographie aujourd'hui». L'auteur poursuit sa réflexion sur le sens profond du livre, sur la relation entre cet objet et son contenu emprisonné dans sa fiole» et aussi sur les rapports entre ce contenu et la personne qui s'en accapare. «Au moment précis où nous l'écoutons, le

regardons ou le lisons (le livre, le film, etc.), nous le réécrivons».

Cette réflexion conduit l'auteur à rendre plus explicite sa conception de la bibliographie, il le fait en quatre affirmations: d'abord, «la bibliographie a pour tâche de décrire tous les textes conservés [...] sans exclusion de genre». En deuxième lieu, «parce que c'est le rôle de la bibliographie d'enregistrer et d'expliquer les formes matérielles qui véhiculent le sens d'un texte, elle a une fonction interprétative qui complète et modifie toute analyse purement sémantique». Puis, troisièmement, l'auteur insiste pour que la bibliographe «accepte de manière impartiale la construction de nouveaux textes sous des formes nouvelles». Et il explique: «L'exemple le plus évident est la fusion des différents versions d'un même texte ou l'écriture de nouveaux livres à partir d'anciens». Enfin, «quatrième et dernier point: la bibliographie, non pas comme conséquence d'une fonction essentielle, mais bien dans sa nature même, s'intéresse spécifiquement aux textes comme productions sociales». Et cette considération suggère à l'auteur que la bibliographie pourrait être définie par l'expression «sociologie des textes».

À la vérité, peu d'auteurs ont accepté de poursuivre une réflexion aussi pertinente sur un sujet aussi important. L'aspect abstrait de ce sujet n'est qu'apparent. Car, il se traduit par de nombreuses applications concrètes chez tous ceux et toutes celles pour qui la bibliographie n'est pas un simple métier mais une préoccupation de conservation patrimoniale.

**Jean-Rémi Brault**  
Montréal

---

*DESCHATELETS, Gilles et CARMEL, Lucie. L'AB... CD-ROM: guide d'implantation d'un service d'information sur CD-ROM. [Montréal], Asted, 1992. 234 p. (Clé en main)*

---

Qu'est-ce qu'un CD-ROM? Comment choisir et installer les équipements et les produits CD-ROM? Si vous embarquez dans le monde du CD-ROM, à la fois un monde «fascinant et frustrant», je vous suggère de lire ce guide. Si vous travaillez

déjà dans ce domaine, ce guide sera un livre de référence que vous devriez garder tout près pour répondre à vos questions.

Ce guide a été conçu par deux spécialistes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, Gilles Deschâtelets et Lucie Carmel. L'objectif de ce guide est «de présenter la technologie du CD-ROM à ceux et celles qui ont ou qui auront à prendre des décisions quant à son acquisition, son implantation et son exploitation optimale dans leur milieu de travail».

D'abord, il est important de noter que vous trouverez «Pour en savoir davantage sur...» à la fin de chaque chapitre. Cette section vous donne des références bibliographiques exhaustives qui vous aideront énormément à prendre vos décisions. Quant à l'équipement, l'implantation et la gestion d'un service d'information sur CD-ROM, la plupart de ces références sont en anglais. Avoir un nouveau guide de telle qualité en français est vraiment important.

Dans la première partie, il s'agit d'une introduction brève à la technologie optique, aux caractéristiques du CD-ROM et à son marché. En passant à la deuxième partie, vous trouverez les principales décisions à prendre pour planifier, mettre en place et gérer un service d'information sur CD-ROM. Selon les auteurs, l'introduction d'un service d'information sur CD-ROM vous obligera à prendre vingt-trois décisions. Ces décisions sont réparties en trois chapitres: le choix et la gestion des produits CD-ROM, le choix et la gestion des équipements en environnement IBM et l'organisation et la gestion du service d'information sur CD-ROM. Pour aider à prendre ces décisions, le guide indique des questions que vous devez vous poser. Dans les annexes à la fin du livre, vous trouverez la description d'une installation de CD-ROM en environnement IBM et des exemples de fiches techniques de produits CD-ROM.

Le volume est illustré. Les figures expliquent bien les éléments plus techniques: la configuration et les types d'installations de postes de travail CD-ROM. Par contre un index distinct pour les produits CD-ROM et pour les renseignements généraux aurait facilité la consultation de ce